



## **La politique « raciale » belge au Rwanda :** *Et la difficulté du 'vivre en commun' entre Hutus et Tutsis*

*Mots-clés : Hutus ; Tutsis ; Races ; Colonisation belge*

**Justin M. Ndandu**

*Les massacres interethniques entre Hutus et Tutsis qui débordent, aujourd'hui, au Congo ont endeuillé le Rwanda, mais également le Burundi, à plusieurs reprises depuis l'indépendance des deux pays. La responsabilité de la Belgique, l'ancienne puissance coloniale, ne fait aucun doute. L'ancienne puissance coloniale s'est appuyée sur l'aristocratie tutsie, en affirmant la 'supériorité raciale' des Tutsis sur les Hutus. Alors que les Tutsis et les Hutus parlent la même langue (le kinyarwanda), ont la même culture et que les mariages mixtes y sont nombreux, le régime colonial belge va « raciaiser » des rapports de classes en développant une politique de promotion des Tutsis et de discrimination des Hutus. Ce qui alimentera le ressentiment des Hutus et créera les conditions de conflits interethniques récurrents à la veille et au lendemain de l'indépendance en 1962. Retour sur les politiques raciales belges au Rwanda.*

### **La tutelle belge a exacerbé les antagonismes entre Hutus et Tutsis**

Les observateurs n'ont pas manqué de relever la similitude et la configuration ethno-nationale entre le Rwanda et son ancienne métropole coloniale, la Belgique. Ce petit pays, le Rwanda, de 26.000 km<sup>2</sup> et 13.188.223 habitants, est en effet composé de trois groupes ethniques : les Hutus majoritaires, les Tutsis et les Twas, à l'instar de la Belgique (Flamands majoritaires, Wallons et Allemands) dont la cohabitation est loin d'être pacifique. Lors du partage de l'Afrique à Berlin (1884-85), le Rwanda est devenu une colonie allemande. Après la première guerre mondiale perdue par l'Allemagne, le Traité de Versailles de 1919 décidera de lui arracher ses colonies africaines et de les confier en tutelle à d'autres métropoles coloniales. Le royaume de Belgique héritera de deux anciennes colonies allemandes des Grands Lacs africains, le Rwanda et le Burundi, deux pays similaires sur tous les plans : même composition sociologique (Hutus majoritaires, Tutsis et Twas), superficie pratiquement équivalente (26.000 à 27.000 km<sup>2</sup>) et difficultés de cohabitation relativement similaires entre ces groupes ethniques, et tout particulièrement entre les Hutus et les Tutsis. La tutelle du royaume de Belgique sur le Rwanda va accentuer le désamour entre les Hutus et les Tutsis. La raison en est simple : les colonisateurs belges vont outrageusement favoriser l'ethnie Tutsie, minoritaire (15 à 20%) au détriment des Hutus majoritaires (80%), sur lesquels la monarchie Tutsie régnait déjà depuis quelques siècles de main de fer.

Dans les écoles et l'administration, une priorité est accordée aux Tutsis considérés par les colonisateurs belges comme de « race » supérieure, celle des « seigneurs » et éleveurs contrairement aux Hutus réduits aux rôles et aux travaux subalternes, l'agriculture notamment. Non seulement le pouvoir colonial va figer, et donc « raciaiser » une différence sociale et

ethnique, mais elle va alimenter un ressentiment et un sentiment d'injustice de la part des Hutus.<sup>1</sup>

Pour gouverner, l'État colonial s'est appuyé sur les autorités locales en place, l'aristocratie tutsie, tout en justifiant ce management à l'appui des théories raciales de l'époque. C'est là toute la spécificité du régime colonial belge au Rwanda, d'avoir « racialisé » des rapports de classes en développant une politique de promotion des Tutsis et de discrimination des Hutus, considérés comme de race inférieure. Rappelons que les Tutsis et les Hutus parlent la même langue (le kinyarwanda), ont la même culture et que les mariages mixtes sont loin d'être une exception. Dès lors, la lutte anti-coloniale est, dans le contexte rwandais, non pas seulement liée à une émancipation commune vis-à-vis de la tutelle belge, mais également à des rapports de classes entre ces deux groupes ethniques.

En 1959, à la veille des indépendances, les Hutus majoritaires, lassés de subir l'hégémonie de leurs congénères Tutsis mis sur un piédestal par les colonisateurs, feront une révolution sanglante contre la minorité Tutsie. Beaucoup de Tutsis s'exileront dans les pays voisins. En 1994, les descendants des exilés Tutsis de l'Ouganda, soutenus par les puissances anglo-saxonnes (États-Unis et Grande-Bretagne), prendront leur revanche sur les Hutus au terme d'une guerre civile sanglante. Celle-ci débouchera sur le génocide des Tutsis.<sup>2</sup>

Depuis, les Grands Lacs africains sont à feu et à sang. Pour de nombreux Congolais interrogés sur les événements des Grands Lacs africains, les Belges se manifestent par « *un parti-pris favorable au pouvoir « va-t-en guerre » rwandais* » alors que, comme le relève ce quinquagénaire congolais lors d'une discussion collective, « *leurs anciens colonisés de la région attendaient, de leur part, des propositions constructives et équitables de solution à ce cycle infernal de violences sans fin* ». Les anciens colonisateurs belges oublient peut-être qu'à cause de leur politique coloniale discriminatoire contre les Hutus, ils ont semé les graines de division qui exacerbent la haine entre ces deux ethnies et dont la RD Congo subit les conséquences dramatiques. Pour Henri Hockins Kadiebwé, un vieux lumumbiste belgo-congolais, « *il est évident que la RD Congo subit encore aujourd'hui les conséquences des politiques coloniales menées par la Belgique au Rwanda, au Burundi, et bien entendu en RD Congo : exacerber les différences, dresser les ethnies les unes contre les autres, etc.* »

### **Les excuses de la Belgique au peuple rwandais**

Dans le débat public belge, on mentionne souvent la politique de réparation de la Belgique, et des excuses officiellement présentées pour des crimes coloniaux, notamment l'assassinat de Lumumba et le génocide des Tutsis.

En effet, en 2000, Guy Verhofstadt, alors Premier ministre belge, s'est rendu à Kigali au Rwanda, à l'occasion de la sixième commémoration du génocide des Tutsis, pour assumer devant les victimes du génocide la responsabilité des autorités belges. Il a demandé pardon au nom de son pays. En 2004, Louis Michel, ministre des Affaires étrangères de l'époque, présenta à son tour, ses excuses au peuple rwandais au nom de la Belgique.<sup>3</sup>

Ces excuses sont souvent interprétées, sur-interprétées, comme une reconnaissance de la responsabilité de la Belgique dans la création des conflits interethniques rwandais. Si la littérature scientifique reconnaît que la Belgique a « racialisé » des appartenances ethniques et

---

<sup>1</sup> Braeckman, C. (1994). *Rwanda, histoire d'un génocide*, Fayard ; Vandermeersch, D/ (2013). *Comment devient-on génocidaire ?*, Grip.

<sup>2</sup> Voir aussi Qu'est-ce qui a mené au génocide des Tutsis au Rwanda?, Témoignages de survivants et de survivantes, Par Jeremy Maron, Musée canadien pour les droits de la personne, <https://droitsdelapersonne.ca/histoire/quest-ce-qui-a-mene-au-genocide-des-tutsis-au-rwanda>

<sup>3</sup> <http://descendresdanslatete.be/outil-pedagogique/citoyennete-et-memoire/excuses-et-reparations/>

sociales et figé des dynamiques identitaires qui étaient fluides, le monde politique belge dans son ensemble n'a en revanche jamais franchi le pas d'une telle prise de responsabilité.

Dans leurs excuses, les ministres belges ont surtout fait mention de leur abandon du peuple rwandais lors du génocide. Ils n'ont pas mentionné le rôle de la colonisation dans la création des conflits ethniques ayant exacerbé les tensions entre Hutus et Tutsis et conduit au génocide au Rwanda. Cette extrapolation doit être soulignée.

A nouveau, en 2019, le Premier ministre belge, Charles Michel, prenait part aux commémorations du 25<sup>ème</sup> anniversaire du génocide, sous le thème « Kwibuka 25 ». Le chef du gouvernement fédéral belge affirmait ainsi : « *Le génocide est aussi l'échec de la communauté internationale qui n'a pas pu prévenir, qui n'a pas pu empêcher, qui n'a pas pu stopper. Et je me tiens devant vous au nom d'un pays qui veut aussi assumer, les yeux dans les yeux, sa part de responsabilité face à l'Histoire* ». <sup>4</sup>

### **La politique coloniale belge : diviser pour régner**

« *Au début du siècle, un médecin belge du nom de Sasserath décrit les Tutsis comme 'un peuple sémitique avec un nez droit et des lèvres minces appartenant à la race des seigneurs, réservés, distants, polis et fourbes'. Les autres ? Ce sont les Hutus plus timides, malpropres et flemmards qui formeraient 'la foule des esclaves'* ».

La responsabilité coloniale de la Belgique face à cette histoire, ce sont surtout les graines de l'injustice semées par l'ancienne métropole coloniale et qui aujourd'hui pourrissent véritablement le 'vivre en commun' rwandais. Comme on peut le lire sur le site internet de l'université de Louvain-la Neuve, « *En 1919, le traité de Versailles confia alors la tutelle du Rwanda à la Belgique, qui l'administra jusqu'à l'indépendance en 1962. Se fondant sur la thèse hamitique raciale, les autorités coloniales belges et le clergé catholique qui constituait leur allié, considérèrent les Tutsi comme plus proches de la race blanche, et donc supérieurs aux Hutu et aux Twa de race négroïde. Cette thèse donna lieu, surtout entre 1926 et 1932, à plusieurs décisions aux conséquences désastreuses. Ainsi, l'accès aux administrations publiques et à l'enseignement fut presque exclusivement réservé aux Tutsi. Cette stratégie politique permit aux Tutsi en général d'acquérir un ascendant sur la population Hutu, ce qui accentua la division sur base ethnique déjà existante. La délivrance, en 1931, d'une carte d'identité à chaque Rwandais indiquant l'ethnie, posa les jalons d'une séparation systématique des Hutu, des Tutsi et des Twa. Elle ancrera surtout le clivage ethnique entre les deux premiers, ce qui permit de polariser tous les enjeux sociaux autour de cette dualité Hutu/Tutsi* ». <sup>5</sup>

Dans cette entreprise de « *racialisation* » de la société rwandaise, l'église catholique va jouer un rôle grand emboitant le pas à l'administration coloniale. « *Mgr Léon Classe, premier évêque du Rwanda, affirmera par exemple que 'les Tutsi ont quelque chose du type aryen et du type sémitique'. J. Ghislain, administrateur du Rwanda, écrira que 'le Muhutu est, comme on l'a souvent répété pour le nègre, un grand enfant superficiel, léger, volage... Âme servile et des habitudes de troupeaux de bêtes* ». <sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> Charles Michel sur le génocide au Rwanda: «La Belgique veut assumer sa part de responsabilité face à l'Histoire», *Le Soir*, 7 avril 2019, <https://www.lesoir.be/216980/article/2019-04-07/charles-michel-sur-le-genocide-au-rwanda-la-belgique-veut-assumer-sa-part-de>

<sup>5</sup> <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/cridis/de-la-colonisation-a-l-independance.html>

<sup>6</sup> Gakunzi D. (2001). Rwanda : genèse d'un conflit dit « ethnique », avril 2001, [http://www.irenees.net/bdf\\_fiche-dph-5459\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf_fiche-dph-5459_fr.html)

La politique du « *diviser pour mieux régner* » a fonctionné selon les intérêts coloniaux du moment. Après avoir dorloté les Tutsis que les colons considéraient comme proches de la « *race* » blanche, et donc « *supérieurs* » aux Hutus, l'administration coloniale belge s'est retournée contre eux au milieu des années 1950. La raison principale de ce retournement spectaculaire aurait été la « *prise de conscience* » par les autorités coloniales de l'injustice de leur politique discriminatoire contre les Hutus. Mais la réalité de ce revirement spectaculaire a plutôt à voir avec la revendication d'indépendance qu'articulent les élites Tutsies. Cette revendication est très mal vécue par les colons belges. La politique favorisant les Tutsis avait duré trois décennies, de 1920 jusqu'aux années 1950.

## **Conclusion**

La colonisation, allemande d'abord, belge ensuite, a favorisé et accentué le virus ethnique qui déchire le Rwanda mais aussi le Burundi, et dont la RD Congo paie aujourd'hui un très lourd tribut car ces conflits récurrents débordent toujours sur le voisin Congo.

Les privilèges accordés jadis à l'une des trois ethnies pour sa pseudo-supériorité raciale ont exacerbé les tensions plus ou moins latentes entre l'ethnie Hutue majoritaire et l'ethnie Tutsie. Les massacres interethniques qui en ont découlé à la veille de l'indépendance, et jusque dans les années 1990, ont mis sur les routes de l'exil de nombreux Rwandais (et de Burundais). La RD Congo en subit les conséquences. Chaque fois que le Rwanda (ou le Burundi) est en proie aux conflits interethniques, la RD Congo devient l'exutoire de ce « *problème* » rwandais (ou burundais). La dernière tragédie en date, le génocide des Tutsis, s'est répercuté de façon dramatique sur la RD Congo. Depuis 1994, en effet, année du génocide au Rwanda, l'afflux des centaines de milliers de réfugiés rwandais en RD Congo a donné lieu à de multiples interventions et invasions militaires rwandaises et ougandaises. Les conséquences sont d'une extrême gravité et devraient pouvoir être qualifiées de crime contre l'humanité: massacres, viol des dizaines de milliers de femmes, pillage des ressources naturelles, destruction de l'écosystème, etc. Cependant, l'ancienne métropole, la Belgique, n'a pas pris la mesure de sa responsabilité si l'on en croit sa politique étrangère et l'absence d'équité dans la gestion politique des crises à répétition qui secouent les Grands Lacs africains. Alors que les peuples des Grands Lacs africains attendent des propositions impartiales aux graves hypothèques qui empêchent un « *vivre ensemble* » entre les deux ethnies antagonistes au Rwanda et au Burundi, l'ancienne métropole brille par son parti-pris, sa partialité, en faisant des uns, des victimes éternelles et des autres, des bourreaux tout aussi éternels. Comment, dans ce contexte, penser la résolution d'une crise qui n'a que trop duré et qui empêche toute stabilité dans la région, et par conséquent, tout développement humain ?

## **Références :**

- Braeckman, C. (1994). *Rwanda, histoire d'un génocide*, Fayard ; Vandermeersch, D/ (2013). *Comment devient-on génocidaire ?*, Grip.
- Voir aussi Qu'est-ce qui a mené au génocide des Tutsis au Rwanda?, Témoignages de survivants et de survivantes, Par Jeremy Maron, Musée canadien pour les droits de la personne, <https://droitsdelapersonne.ca/histoire/quest-ce-qui-a-mene-au-genocide-des-tutsis-au-rwanda>
- <http://descendresdanslatete.be/outil-pedagogique/citoyennete-et-memoire/excuses-et-reparations/>
- Charles Michel sur le génocide au Rwanda: «La Belgique veut assumer sa part de responsabilité face à l'Histoire», *Le Soir*, 7 avril 2019,

<https://www.lesoir.be/216980/article/2019-04-07/charles-michel-sur-le-genocide-au-rwanda-la-belgique-veut-assumer-sa-part-de>

- <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/cridis/de-la-colonisation-a-l-independance.html>
- Gakunzi D. (2001). Rwanda : genèse d'un conflit dit « ethnique », avril 2001, [http://www.irenees.net/bdf\\_fiche-dph-5459\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf_fiche-dph-5459_fr.html)

### **Quelques mots sur l'auteur :**

Monsieur Mayimba Ndandu Justin a obtenu un premier diplôme en journalisme et un deuxième en politique extérieure. Il est le cofondateur du journal congolais « La Référence Plus » où il a été secrétaire de rédaction et puis rédacteur en chef (politique extérieure). Il est aussi le cofondateur du média congolais en ligne « Le Débout Congolais ».

Pour citer cet article : Justin M. Ndandu (Nov. 2020) « **La politique « raciale » belge au Rwanda : Et la difficulté du 'vivre en commun' entre Hutus et Tutsis** », Analyse n°14, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.